La santé dans les Outre-mer

TRAVAUX PUBLIÉE LE 04/06/2025

Saisine liée : LA SANTÉ DANS LES OUTRE MER

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Si la santé est l'une des premières préoccupations des Français, de nombreuses contraintes freinent l'égal accès aux soins (socio-économiques, insuffisance de l'offre de soins...) en Outre-mer. Les Outre-mer font face à des enjeux particuliers de santé publique : démographie, pathologies spécifiques liés à des exposomes plus conséquents. Comment adapter les politiques de santé publique aux spécificités de ces territoires ?

Une corrélation entre le difficile accès aux soins et l'état de santé

Eloignement géographique, conditions climatiques souvent extrêmes et exposition élevée à plusieurs risques naturels, les territoires d'Outre-mer sont particulièrement soumis à des contraintes naturelles fortes. Par ailleurs, l'offre de soins manque d'attractivité, ainsi à La Réunion, un médecin privé percevra 53 % de rémunération en moins sur son salaire net par rapport au public et 16% de moins par rapport à la métropole. Cette offre n'est pas toujours très coordonnée et le peu de filières de soins spécifiques accroît cet isolement, Mayotte par exemple compte 30 médecins libéraux pour 300 000 habitants.

A cela s'ajoutent des facteurs aggravant le mauvais état de santé des populations, déjà touchées par une prévalence aux maladies chroniques (obésité, diabète, pathologies cardio-vasculaires, hypertension artérielle). En effet, la proportion de femmes présentant une obésité avant la grossesse est plus importante en Outre-mer avec 24,9 % en Martinique contre 14,4 % en France hexagonale.

L'alimentation peu équilibrée car les denrées sont très chères, le peu d'activité physique, les addictions (tabac, alcool), la faible vaccination, sans parler de la santé mentale et des conduites suicidaires constituent d'autres facteurs impactant la santé.

39?% des jeunes ultramarins souffrent de dépression (contre 25 % en moyenne pour l'ensemble de la France)
source : enquête "Santé mentale des jeunes de l'Hexagone aux Outre-mer. Cartographie des inégalités" - Mutualité Française, Institut Montaigne et Institut Terram 2025

Pour améliorer la santé des populations ultramarines, les pouvoirs publics ont élaboré des volets dédiés de programmes nationaux (comme le PNNS : programme national nutrition santé), des stratégies comme la stratégie Santé Outre-mer (SSOM) ou la Stratégie Nationale vaccinale. Ces politiques visaient à adapter les feuilles de route à ces spécificités territoriales en mobilisant les acteurs relais, notamment les ARS. Un Centre opérationnel de régulation et de réponses aux urgences sanitaires et sociales (CORRUSS) a été mis en oeuvre, apportant des appuis d'expertises et logistiques. Pourtant les statistiques démontrent que la population ultramarine reste globalement en mauvais état de santé.

Comment améliorer la santé dans les Outre-mer ?

Quel bilan peut-on tirer de la territorialisation ? Quelles sont les perspectives au regard des nouvelles priorités de santé publique : prévention, transition numérique, lutte contre les déserts médicaux, inégalités sociales et territoriales de santé ?

Le CESE va adopter dans son travail une approche globale de la santé (prévention individuelle et collective, déterminants de santé, accès aux soins) prenant en compte les dimensions sociales, économiques, environnementales et territoriales propres aux Outre-mer. Le CESE étudiera notamment les thématiques suivantes :
- les évolutions démographiques (vieillissement, natalité, migrations) ;
- la prévention (nutrition, obésité, addictions, alcool, drogues, vaccination, contraception, grossesses précoces, maladies sexuellement transmissibles) ;
- les déterminants de santé (facteurs socio-économiques, santé-environnement, chlordécone, accès à l'eau potable et à l'assainissement…) ;
- les risques spécifiques (recherche médicale, maladies infectieuses et tropicales, chikungunya, dengue, zoonose) ;
- l'offre de soin (médecine de ville, maillage des hôpitaux et dispensaires, prise en charge des maladies chroniques, équipements matériels lourds, manque de spécialités, télémédecine, évacuations sanitaires, hospitalisation à domicile, médecine traditionnelle) ;
- le secteur médico-social (protection maternelle et infantile, handicap, autonomie) ;
- le financement (coefficient géographique de la tarification à l'activité, Assurance maladie et complémentaires santé, aide médicale d'Etat).

L'organisation de la santé selon les territoires fera l'objet d'un examen particulier au regard des enjeux qui auront été identifiés.

La délégation aux Outre-mer du CESE s'appuiera notamment sur les travaux issus des Conseils, économiques, sociaux et environnementaux (CESER) ultramarins et institutions apparentées.

Eric Leung (groupe des Outre-mer) et Elisabeth Tomé-Gertheinrichs (groupe Entreprises) rapporteront ce projet d'avis au nom de la délégation des Outre-mer et en présenteront les conclusions en séance plénière le 27 janvier 2026.

Découvrir la note de cadrage de la saisine

Copyright GettyImages

© - copyright CESE - Juillet 2026